**Communiqué de presse : GoPro Nature Award 2014**



**Immortalisez la nature grâce à votre caméra GoPro et gagnez 10.000 €!**

*Depuis le 1er juin, vous pouvez participer au GoPro Nature Award, le prix récompensant la vidéo qui aura le mieux saisi la beauté de la nature belge et luxembourgeoise. Un jury spécialisé évaluera tous les films réalisés et désignera ainsi la meilleure vidéo GoPro, avec, à la clé, un chèque de 10.000 € pour l'heureux gagnant.*

Cet été, en effet, le GoPro Nature Award est en quête de vidéos où la nature belge ou luxembourgeoise tient le rôle principal. Les vidéos, d’une durée de 2 minutes maximum, doivent, par le fond et la forme, inciter le public à respecter davantage le monde qui nous entoure.

**« Être attentif à la beauté de la nature »**

Le GoPro Nature Award a été créé à l'initiative de GoPro et de la chaîne outdoor A.S.Adventure. Didier Neyt, marketing manager d’A.S.Adventure: « Le GoPro Nature Award vise à encourager chacun à être attentif à la beauté de notre environnement. En donnant à la nature un rôle central, ces vidéos contribueront à sensibiliser le grand public sur l'attention que la nature mérite. Les nombreuses années de collaboration avec Cool Earth et Natuurpunt démontrent que cette prise de conscience est également très présente chez A.S.Adventure. L’acteur Koen De Bouw et le réalisateur Philippe Soreil ont immédiatement adhéré à cette belle idée. Ils participeront activement à la sélection du vainqueur final. »

**Tous à votre GoPro et participez!**

Alors n'hésitez pas, vous avez jusqu'au 30 septembre 2014 pour participer à ce concours ouvert à tous les propriétaires de GoPro, belges et luxembourgeois. Dès le 1er juillet, un jury professionnel, présidé par Koen De Bouw et Philippe Soreil, présélectionnera un gagnant par semaine. Parmi ces gagnants hebdomadaires, le jury choisira ensuite, début octobre, le vainqueur final du GoPro Nature Award. Outre une Première au Festival Nature de Namur, le lauréat ultime se verra également remettre un chèque de 10.000 €.

**Conditions de participation**

Chaque envoi doit satisfaire à plusieurs conditions :

* Durée maximale: 2 minutes
* Lieu de tournage: uniquement et entièrement en Belgique et/ou au Grand-Duché de Luxembourg
* Matériel : 100 % GoPro, tant en ce qui concerne le matériel que le logiciel de montage GoPro Studio (à télécharger gratuitement sur [www.gopro.com](http://www.gopro.com)).
* Insérer « A.S.Adventure powered by GoPro » au début ou à la fin de la vidéo (à télécharger via www.gopronatureaward.be).

**Le jury**



 L ‘Acteur Koen de Bouw Le réalisateur Philippe Soreil

Plus d’infos sur [**www.gopronatureaward.be**](http://www.gopronatureaward.be)

------------------------------------

*Pas pour publication*

**Plus d’informations**

Greet Anthoni, PR A.S.Adventure

Tél. : 03/820.45.46

E-mail : greet.anthoni@asadventure.com